

LA QUALIFICATION PROFESSIONNELLE ?

**C'EST POSSIBLE AVEC
MON COMPTE PERSONNEL
DE FORMATION !**

Le compte personnel de formation permet aux salariés et demandeurs d'emploi de se former efficacement et d'être acteurs de leurs parcours professionnels.

Vous aussi, activez votre compte et découvrez vos nouveaux droits sur moncompteformation.gouv.fr

